



Montesquieu le 21 décembre 2021

R.A.B

Madame BOTTIN Emilie
Monsieur BIANCHINI Brice
55 chemin de Caliven
82200 MONTESQUIEU

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas envie d'avoir des HLM sur Montesquieu, moi non plus !

Par contre, lors de notre entrevue, je ne vous ai jamais dit qu'il n'y aurait pas de constructions sauf bien sûr sur vos terres, vos parcelles AK 361, 75, 205 sont en zone AUO dans notre PLU approuvé le 17 octobre 2013 et est toujours d'actualité jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal. Vous avez eu la confirmation et le règlement de cette zone par mail le 27 mai 2021.

Sachez que dans notre travail d'élus, nous les avons retirées dans le PLUI bien avant votre arrivée sur notre commune.

Les parcelles communales constructibles sont à 60 m de votre habitation et les constructions, s'il y en a un jour seront à environ 100 m.

Ce projet de lotissement date des années 1980 et à ce jour, au vu du manque de location sur notre commune, nous y pensons toujours. Les logements vacants sont du ressort des propriétaires et non de la commune.

Par contre, si le projet de lotissement voyait le jour, ce ne sera pas « Marseille ».

Dans votre très personnelle démarche contre ce projet encore inexistant, vous allez un peu trop loin, vous êtes désagréables, voire agressifs avec les personnels qui travaillent sur le PLUI, vous faites des signalements aux agences immobilières ???, vous poussez des personnes non concernées, non informées et vulnérables à signer votre pétition ???

Toute cette agitation pour une affaire qui ne concerne que vous n'est pas de mise à Montesquieu et est en contradiction avec vos idées de tranquillité.

Votre position envers le travail d'élaboration du PLU par les élus est méprisante, nous n'avons pas attendu vos remarques pour apporter des modifications dans le PLUI en cours d'élaboration. (preuve, vos parcelles)

Ce n'est pas en ayant cette attitude désobligeante envers les élus que vous vous ferez entendre par la municipalité, ce n'est pas vous qui gérez la commune.

A votre arrivée, j'ai constaté et compati à vos déboires sur l'état de la maison que vous venez d'acquérir et fait le nécessaire pour que vos voisins arrêtent de vous « enfumer ».

Je pense que nous avons des goûts communs sur la nature et le respect du bâti ancien.

Je vous demande donc de réfléchir posément à la situation, la discussion reste ouverte.

J'entends passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous en souhaite de même.

Annie FEAU,
Maire



PS, je suis ~~venue~~ avoir reçu un courrier en RAR je ne l'ai pas encore reçu, Heureusement je suis informée par mes administrés.

Copie de ce courrier à tous mes conseillers.
à Tenes des Confluences.